



Access42

RAPPORT D'AUDIT D'ACCESSIBILITE ROESER - ANDROID

11/08/2025

Table des matières

RAPPORT D'AUDIT D'ACCESSIBILITE	3
Introduction	3
Échantillon	3
Accessibilité des parcours audités	3
Conformité RAAM de l'application	4
Conformité pour chaque niveau.....	4
Moyenne par écrans.....	4
Moyenne par thématiques	5
Impacts utilisateurs	5
Contenus dérogés.....	5
Note sur le relevé des non-conformités.....	6
Avis	6
Annexe technique.....	6
Éléments graphiques.....	6
Couleurs	8
Tableaux.....	9
Composants interactifs	10
Structuration de l'information	15
Présentation de l'information	17
Formulaires	20
Navigation.....	21
Consultation	22
Documentation et fonctionnalités d'accessibilité	23

Rapport d'audit d'accessibilité

Introduction

Ce rapport accompagne le relevé d'audit effectué sur l'application « Roeser ».

L'évaluation pour les applications mobiles consiste à vérifier l'ensemble des critères de la norme européenne d'accessibilité pour les produits et services [EN 301 549 \(v3.2.1\)](#). La méthodologie de test se base sur [le Référentiel d'évaluation de l'accessibilité des applications mobiles \(RAAM 1.1\)](#).

L'audit a été réalisé à l'aide des technologies d'assistance disponibles, des tests de restitution avec le lecteur d'écran du système d'exploitation (TalkBack sur Android), ainsi que des tests d'adaptation des contenus en fonction des paramètres d'affichage utilisateurs.

- Version Android lors de l'audit : Version 16

Échantillon

L'audit a été réalisé sur la version de l'application suivante :

- Android : Version 1.3.2

L'audit a porté sur les écrans et parcours suivants :

Échantillon de l'audit

N° écran	Titre de l'écran
E01	Accueil
E02	Contact
E03	Actualités
E04	Détail actu "Fit duerch de summer 2025"
E05	Biergerzenter
E06	Agenda
E07	Détail agenda "Café de Babel - Staminet"
E08	Information "Gestion des déchets"
E09	Annuaire des services communaux
E10	Paramètres de langues et d'accessibilité
E11	Gérer les notifications

Accessibilité des parcours audités

L'application présente un niveau général d'accessibilité moyen.

Le niveau de conformité au RAAM relevé atteint 44.12% de conformité sur l'ensemble des écrans audités, avec 38.46% de conformité au niveau simple A (A) et 62.50% de conformité au niveau double A (AA).

L'application est non conforme.

Conformité RAAM de l'application

Conformité RAAM

	Conforme	Non conforme
AA (légal)	44.12%	55.88%

Note sur le calcul de conformité

La conformité globale (Tableau « Conformité RAAM 1 ») est calculée de la manière suivante : **C / (C+NC)**. C est le nombre de critères conformes et NC le nombre de critères non conformes.

C'est ce nombre qui constitue la référence légale. Il représente le taux de conformité de l'échantillon.

Il est normal que le taux de conformité global diffère sensiblement du taux de conformité par écran. En effet, un critère NC (non conforme) sur un écran rend le critère non conforme sur l'ensemble de l'échantillon.

Pour qu'une application soit conforme (100 % des critères applicables sont conformes au niveau AA), il est nécessaire que le taux de conformité par écran équivaille à 100 %.

Conformité pour chaque niveau

Conformité pour chaque niveau

	Conforme	Non conforme
A	38.46%	64.54%
AA	62.50%	37.50%

Moyenne par écrans

N° écran	Titre d'écran	%C
E01	Accueil	61.90%
E02	Contact	66.67%
E03	Actualités	77.78%
E04	Détail actu "Fit d'uerch de summer 2025"	69.57%
E05	Biergerzenter	54.55%
E06	Agenda	72.22%
E07	Détail agenda "Café de Babel - Staminet"	78.95%
E08	Information "Gestion des déchets"	56.52%
E09	Annuaire des services communaux	77.78%

E10	Paramètres de langues et d'accessibilité	81.82%
E11	Gérer les notifications	78.26%

Moyenne par thématiques

Thématiques	C
Éléments graphiques	0.00%
Couleurs	66.67%
Multimédia	NA
Tableaux	33.33%
Composants interactifs	33.33%
Éléments obligatoires	100.00%
Structuration	0.00%
Présentation	33.33%
Formulaires	75.00%
Navigation	33.33%
Consultation	66.67%
Documentation et fonctionnalités d'accessibilité	0.00%
Services d'assistance	100.00%
Outils d'édition	NA
Communication en temps réel	NA

Impacts utilisateurs

Les principales personnes impactées sont les personnes aveugles et celles qui naviguent au clavier. Les problèmes liés aux éléments interactifs rendent parfois difficile l'utilisation de l'application par ces utilisateurs.

Contenus dérogés

La dérogation est un moyen d'exclure du champ d'application du référentiel des contenus particuliers. Les cas de dérogations sont très encadrés, vous en trouverez le détail dans le [guide des dérogations](#).

Les contenus suivants n'entrent pas dans le calcul de la conformité ni dans le périmètre des éléments à rendre accessible, ils sont dérogés :

- Potentiellement une partie des documents PDFs (à déterminer en réunion de restitution)

Droit à la compensation

Les dérogations émises notamment pour charge disproportionnée demandent en contrepartie la mise en place d'un moyen de compensation pour les utilisateurs. Pour les documents bureautiques par exemple, vous devez fournir un moyen à l'utilisateur de demander une version accessible d'un document s'il en a besoin. Cela peut être un mail ou un formulaire de contact.

Note sur le relevé des non-conformités

Ne sont cités dans ce rapport que quelques exemples issus du relevé des non-conformités.

De plus, toutes les occurrences d'une non-conformité ne sont pas listées dans le relevé. Par exemple : pour les articles de l'écran Agenda, le relevé mentionne quelques occurrences, mais ne les cite pas toutes.

Avis

L'application est complexe à utiliser pour les personnes naviguant au clavier ou au lecteur d'écran.

Les non-conformités les plus bloquantes pour les utilisateurs concernent :

- La compréhension de certains tableaux
- La gestion du focus (contraste, navigation complexe de certains éléments)
- Les composants interactifs complexes comme la carte qui n'a pas d'alternative accessible

Ce sont donc ces points qui devront nécessiter une attention toute particulière et qui demanderont le plus d'efforts.

Annexe technique

Éléments graphiques

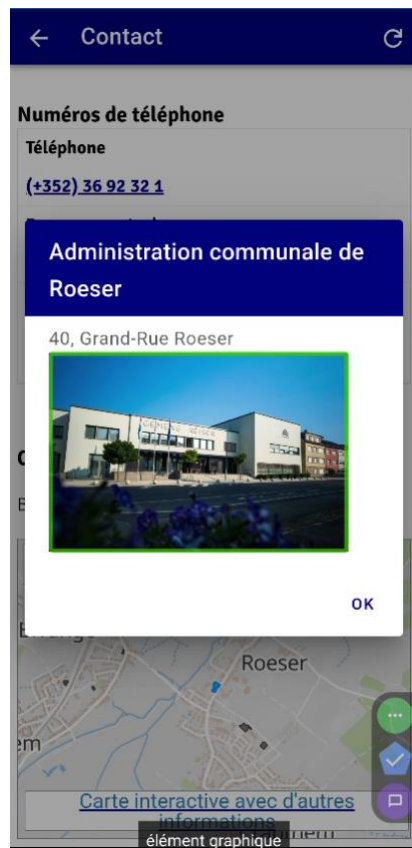
Recommandation

Identifier les éléments graphiques de décoration pour qu'ils soient ignorés par les technologies d'assistance. Donner à chaque élément graphique porteur d'information une alternative textuelle pertinente et une description détaillée si nécessaire. Remplacer les éléments graphiques textes par du texte stylé lorsque c'est possible.

Éléments graphiques de décoration

Un élément graphique de décoration ne contient aucune information indispensable à la compréhension du contenu auquel il est associé. Il est important que ces éléments graphiques ne soient pas restitués aux utilisateurs de technologies d'assistance, par exemple les aveugles avec un lecteur d'écran.

Constats dans l'application



Sur l'écran E02, dans les fenêtres modales qui s'affichent lors de la sélection d'un bâtiment grisé sur la carte interactive, les images décoratives des bâtiments sont restituées à tort par les technologies d'assistance via une alternative textuelle, alors qu'elles devraient être ignorées.

Éléments graphiques porteurs d'information

Un élément graphique est considéré comme porteur d'information lorsqu'il contient une information indispensable à la compréhension du contenu auquel il est associé. Il est indispensable que ces informations soient restituées, par exemple aux utilisateurs aveugles qui se servent d'un lecteur d'écran.

Constats dans l'application



Sur l'écran E01, l'élément graphique porteur d'information « Réiserbann d'Réiser Gemeng » ne possède pas d'alternative accessible, ce qui empêche sa restitution par les technologies d'assistance.

Couleurs

Recommandation

Ne pas donner l'[information uniquement par la couleur](#) et utiliser des [contrastes](#) de couleurs suffisamment élevés pour les textes et les [composants d'interface](#) et les éléments graphiques.

Contrastes des textes

Plusieurs couleurs présentent **un rapport de contraste insuffisant**, ce qui peut poser problème aux **grands malvoyants** et aux **déficents visuels** qui ont des difficultés à percevoir les couleurs ou les contrastes.

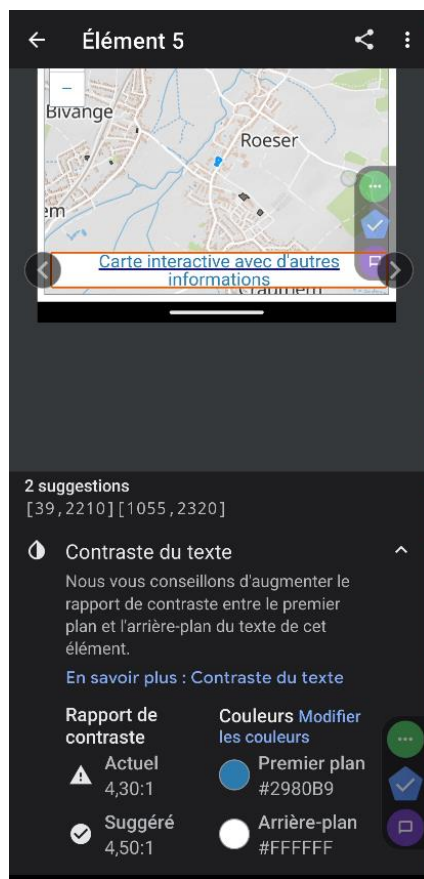
La norme distingue plusieurs tailles de textes à évaluer, chaque taille relevant d'un seuil de contraste. Ces tailles sont évaluées en pixel ou en point. Plus un texte est grand (supérieur à 18,5px avec effet de grasse ou 24px sans effet de grasse) moins le rapport requis est élevé (3:1).

Compte tenu de la difficulté à évaluer les tailles de polices sur mobile, tous les textes devraient être considérés en taille normale sauf pour des textes significativement très grands.

Les textes des applications doivent tous avoir un rapport de contraste de 4.5:1.

Vous pouvez foncer les couleurs pour obtenir le rapport de contraste exigé.

Constats dans l'application



Sur l'écran E02, la couleur de texte « #2980B9 » utilisée pour le lien « Carte interactive avec d'autres informations » sur fond « #FFF » présente un contraste insuffisant (ratio : 4.30), ce qui peut nuire à la lisibilité pour les utilisateurs malvoyants.

Tableaux

Recommandation :

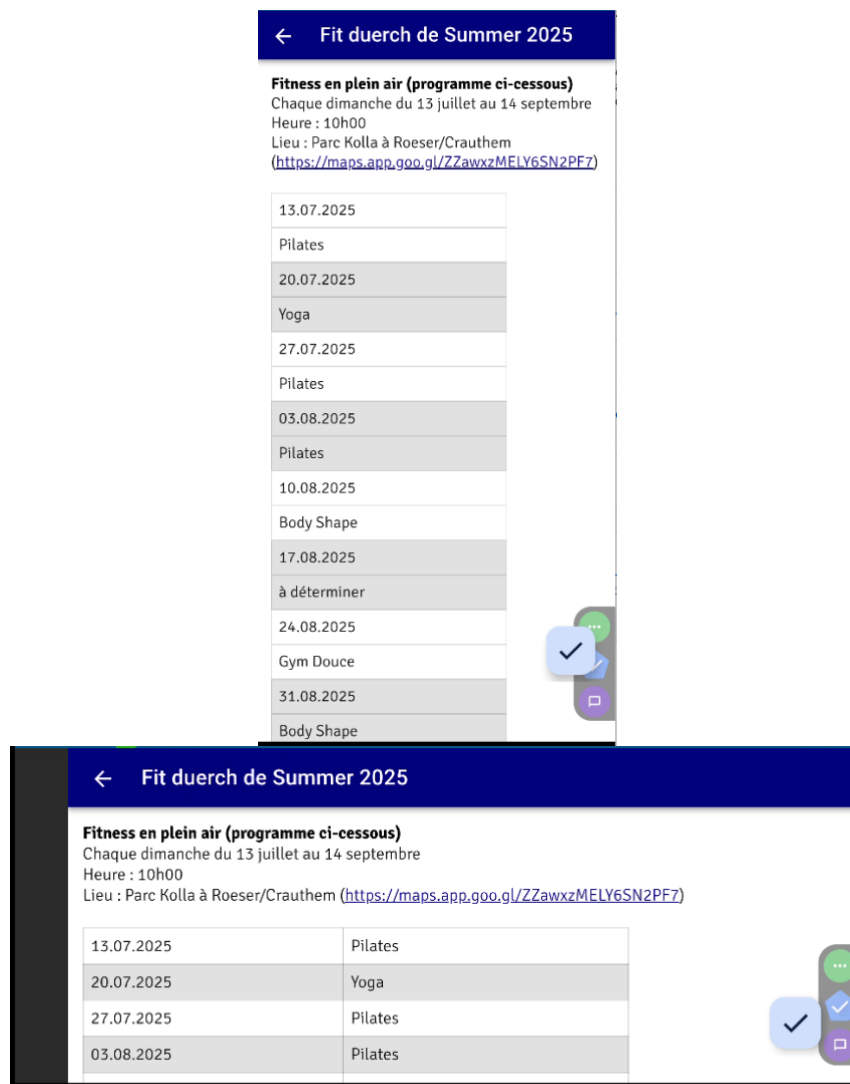
Donner un résumé à chaque tableau de données complexe, s'assurer que pour chaque tableau de données dispose d'un titre pertinent, s'assurer que les en-têtes de chaque cellule de données sont correctement reliés.

Tableaux de données

Un tableau de données doit répondre à certains enjeux pour être exploité correctement par les lecteurs d'écrans. Les enjeux sont les suivants :

- Le tableau doit posséder un titre permettant de l'identifier ;
- Les en-têtes doivent être identifiés pour être restitués de manière logique par les technologies d'assistance.

Constats dans l'application



Sur l'écran E04, le tableau de données « Fitness en plein air (programme ci-dessous) » ne possède pas de titre accessible, et les cellules d'en-tête ne sont pas correctement déclarées, puisque toutes les cellules sont implémentées comme en-têtes de colonne alors que le tableau devrait comporter par exemple deux colonnes distinctes « Date » et « Activité proposée » ; par ailleurs, l'affichage du tableau en mode portrait est visuellement difficile à interpréter.

Composants interactifs

Recommandation :

Donner si nécessaire à chaque composant interactif une alternative pertinente. Rendre possible le contrôle de chaque composant interactif au moins par le clavier et la souris et s'assurer de leur compatibilité avec les technologies d'assistance. Identifier les messages de statut lorsque c'est nécessaire.

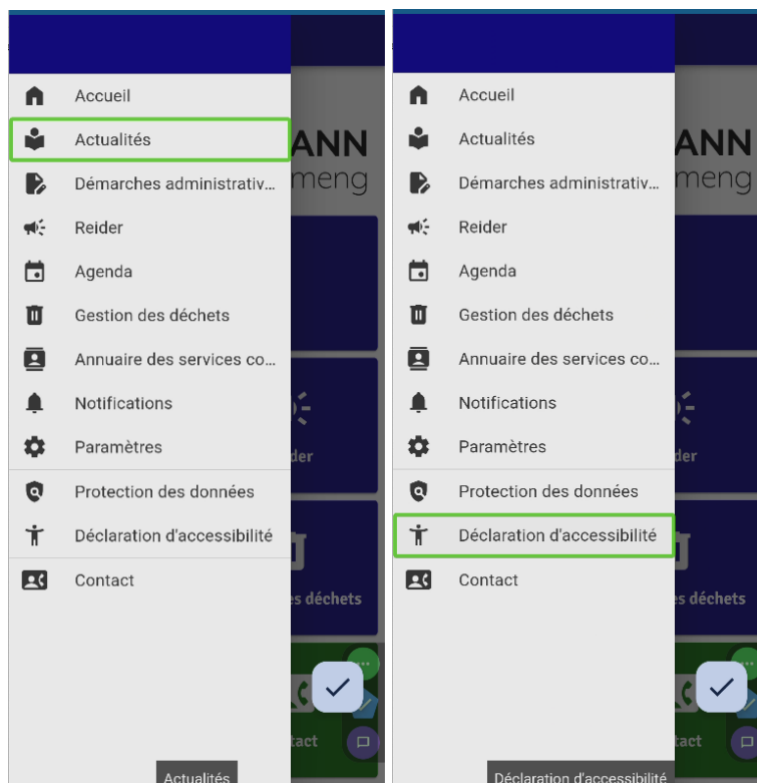
Rôle inapproprié ou non défini

Pour les aveugles et les grands malvoyants qui utilisent un lecteur d'écran, ce manque de distinction claire sur la nature des composants interactifs peut poser de graves problèmes.

En effet, le rôle du composant est annoncé par le lecteur d'écran, ce qui fournit une information contextuelle importante pour l'utilisateur qui peut déduire certaines actions possibles et s'attendre à certains événements.

Enfin, chaque composant interactif doit avoir un nom accessible défini par l'intermédiaire d'un texte (visible ou non) accessible aux technologies d'assistance).

Constats dans l'application



Sur l'écran E01, les composants du menu déclenchent des événements mais ne possèdent pas de rôle accessible, comme par exemple « Actualités » qui devrait être un bouton, et « Déclaration d'accessibilité » affichée en dehors de l'application, qui devrait être un lien, ce qui entraîne une incompatibilité avec les technologies d'assistance.

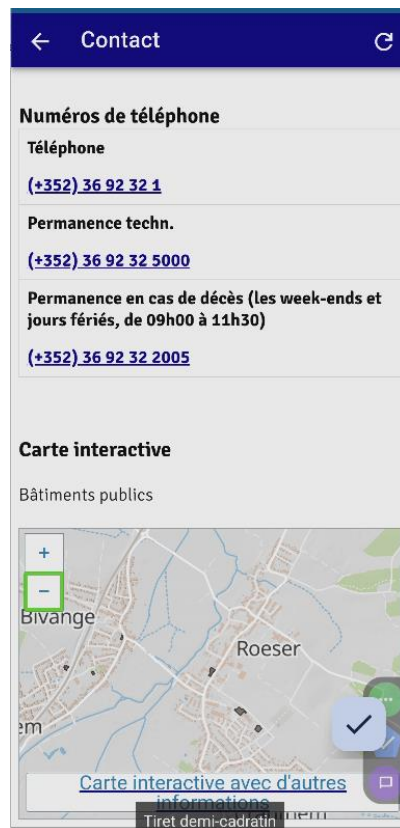
Intitulé absent ou non pertinent

Pour chaque composant interactif, deux éléments sont à prendre en compte :

- Le nom accessible doit être pertinent ;
- Le nom visible doit être contenu dans le nom accessible.

Le nom accessible est le nom effectivement restitué par les technologies d'assistance comme le lecteur d'écran. Ce nom accessible est différent du nom visible dans les cas où l'application emploie certaines propriétés (comme les propriétés de nommage d'accessibilité des plateformes, dont le contenu n'est pas visible, mais est restitué par les lecteurs d'écran).

Constats dans l'application

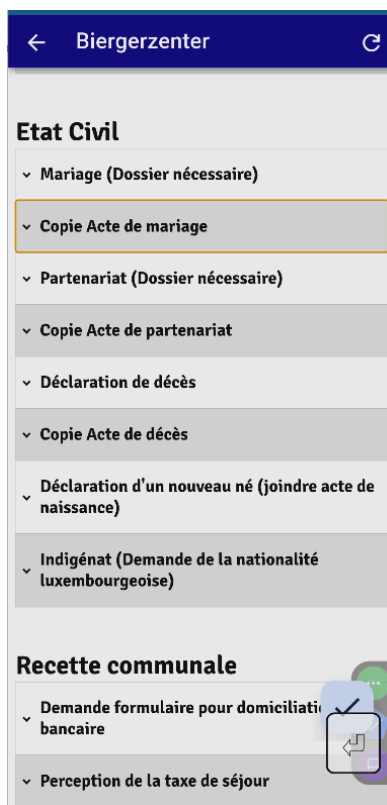


Sur l'écran E02, les intitulés des boutons de zoom de la carte interactive ne sont pas suffisamment explicites, ce qui complique leur utilisation pour les personnes utilisant des technologies d'assistance.

Clavier et dispositifs de pointage

Tous les éléments interactifs doivent être utilisables (atteignables et activables) par différents systèmes de pointage, par exemple : au toucher, avec un clavier externe (raccordement d'un clavier externe bluetooth ou USB et navigation avec les touches tabulation et flèches de direction), à la voix (VoiceControl sur iOS, Voice Access sur Android).

Constats dans l'application



Sur l'écran E05, l'ordre de navigation avec un dispositif externe n'est pas cohérent dans les systèmes d'onglets : si le premier onglet peut être ouvert correctement au clavier, il est ensuite possible de naviguer vers les suivants avec les flèches mais sans pouvoir les activer.

Lecteur d'écran

Les composants interactifs doivent tous être accessibles au lecteur d'écran. Sous Android il s'agit de TalkBack et sous iOS, de VoiceOver.

Certains composants des interfaces de l'application ne sont pas atteignables avec le lecteur d'écran et d'autres sont atteignables, mais pas activables.

Constats dans l'application



Sur l'écran E08, certains composants comme « Lire en ligne » dans les panneaux « Brochure 'Gestion des déchets' » et « Calendrier écologique » ne sont pas utilisables avec un lecteur d'écran.

État des composants interactifs

Certains composants peuvent avoir un état, visuellement perceptible, mais non accessible aux utilisateurs aveugles. Par exemple, un bouton sélectionné/non sélectionné, ou un accordéon déplié/replié.

Constats dans l'application



Sur l'écran E01, le bouton de menu n'est pas compatible avec les technologies d'assistance : il indique des informations erronées, comme « regroupé Désactivé, appuyer 2 fois pour cocher ou désélectionner ».

Structuration de l'information

Recommandation

Utiliser des titres, des listes.

Titres

Le titrage des contenus est une étape importante dans la structuration de ces contenus. Cela répond à deux besoins :

- identifier rapidement un contenu recherché ;
- naviguer rapidement dans le contenu en se déplaçant de titre en titre.

Un titrage correct fournit à l'utilisateur d'un lecteur d'écran un plan du document et lui permet de naviguer de titre en titre pour se déplacer plus rapidement dans le contenu.

Constats dans l'application

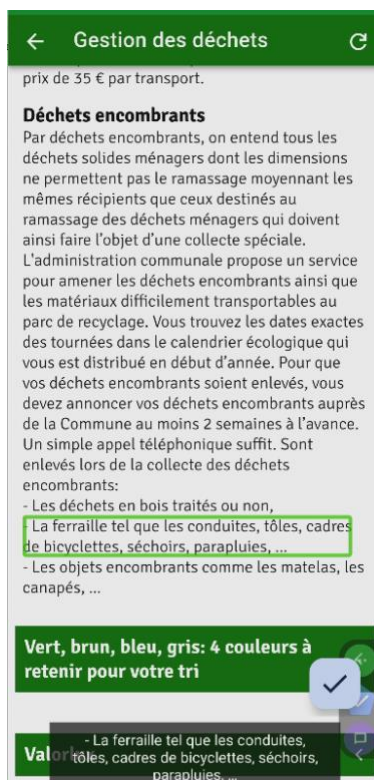


Sur l'écran E01, le texte « Accueil » n'est pas identifié comme un titre, ce qui complique la compréhension de l'écran pour les personnes utilisant un lecteur d'écran ; il devrait être marqué comme un titre de niveau 1 pour structurer correctement le contenu.

Listes

La structuration en listes permet aux utilisateurs de lecteurs d'écran de consulter plus rapidement le contenu, grâce à des raccourcis spécifiques. Elle permet également dans le cas d'une succession de liens de distinguer clairement chaque lien.

Constats dans l'application



Sur l'écran E08, la liste à tirets du bloc « Déchets encombrants » (panneau « Trier avant d'éliminer ») n'est pas identifiée comme une liste, ce qui complique sa compréhension pour les personnes utilisant un lecteur d'écran ; elle devrait être structurée de manière sémantique pour leur permettre une lecture claire et fluide.

Présentation de l'information

Recommandation

Vérifier la prise en charge des paramètres de taille de police et l'effet de l'agrandissement des tailles des caractères sur la lisibilité. S'assurer que les composants sont correctement identifiables. S'assurer que l'information n'est pas donnée uniquement par la forme ou la position d'un élément.

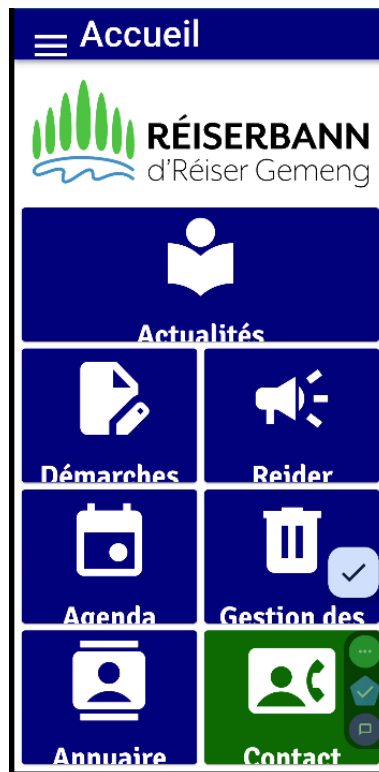
Agrandissement des textes

Certaines personnes déficientes visuelles, également des personnes ayant des difficultés de lecture comme les personnes dyslexiques, ont besoin d'**adapter la taille du texte à l'écran**.

L'agrandissement des caractères ne doit pas provoquer de perte d'informations. À 200%, le contenu doit rester lisible et compréhensible, toutes les informations doivent rester présentes.

L'utilisateur spécifie la taille des caractères au niveau de la plateforme, en utilisant les paramètres de présentation système.

Constats dans l'application



Sur l'application, les paramètres de taille de police définis par les utilisateurs ne sont pas toujours pris en compte ; par exemple sur l'écran d'accueil, lorsque la taille est augmentée à 200 %, les contenus sont tronqués et deviennent partiellement illisibles.

Indication de la prise de focus

Afin de permettre la navigation au clavier, il est nécessaire que l'indication d'élément actif soit perceptible par les utilisateurs voyants. Cette indication de focus, si elle est personnalisée doit avoir un ratio de contraste de minimum 3.



De nombreux éléments interactifs de l'application sont soit dépourvus d'indication de focus, soit, comme sur la capture de l'écran d'accueil, dotés d'un focus orangé sur fond blanc, dont le contraste est insuffisant.

Information donnée par la forme, la taille ou la position

Les **utilisateurs qui ne perçoivent pas la mise en forme (utilisateurs aveugles par exemple)** n'auront pas accès aux informations véhiculées par la mise en forme la taille (taille du texte pour signifier un degré d'importance par exemple), ou la position (une consigne indiquant de cliquer en haut à droite par exemple). Il est nécessaire de **fournir un équivalent textuel** qui permette d'offrir la même information aux utilisateurs aveugles.

Constats dans l'application



Sur l'écran E08, une information est transmise uniquement par la forme, sans alternative accessible : par exemple, les brochures PDF sont signalées uniquement par une icône.

Formulaires

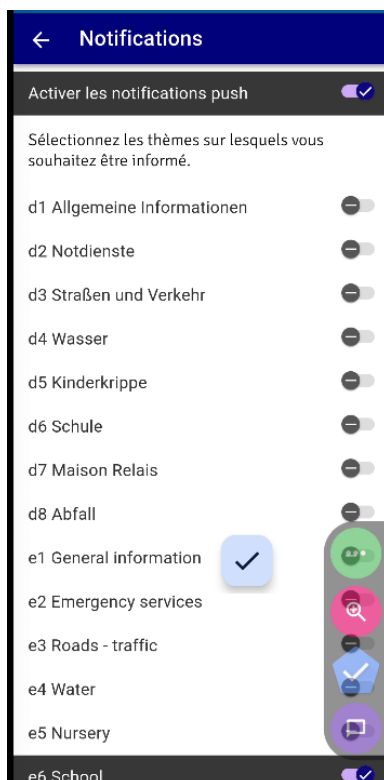
Recommandation :

Associer pour chaque formulaire chacun de ses champs à son étiquette, grouper les champs dans des blocs d'informations de même nature, donner à chaque bouton un intitulé explicite. Vérifier la présence d'aide à la saisie, s'assurer que le contrôle de saisie est accessible et que l'utilisateur peut contrôler les données à caractère financier, juridique ou personnel.

Étiquettes et champs accolés

Chaque étiquette et le champ qu'elle contrôle doivent être **accolés**. En effet, si l'étiquette et son champ sont trop éloignés, les utilisateurs malvoyants qui utilisent une loupe d'écran peuvent échouer à faire correspondre l'étiquette et son champ, et donc ne pas saisir les données attendues dans les bons champs.

Constats dans l'application



Sur l'écran E11, certaines étiquettes visibles, comme celles des composants à bascule, sont trop éloignées de leur champ associé. Pour les utilisateurs de loupe ou ayant des difficultés visuelles, cette distance complique la compréhension de l'interface.

Navigation

Recommandation :

S'assurer que l'[ordre de tabulation](#) est [cohérent](#) et que l'écran ne comporte pas de [piège au clavier](#). S'assurer que les [raccourcis clavier](#) qui utilisent une seule touche sont contrôlables par l'utilisateur.

Ordre de tabulation

La navigation dans les contenus peut être considérablement compliquée pour les personnes aveugles ou les personnes handicapées motrices qui naviguent au clavier si l'ordre de tabulation n'est pas cohérent.

L'ordre de tabulation ne suit pas forcément l'ordre de lecture de l'écran, mais il doit être cohérent en fonction de la nature des contenus et des fonctionnalités.

Constats dans l'application

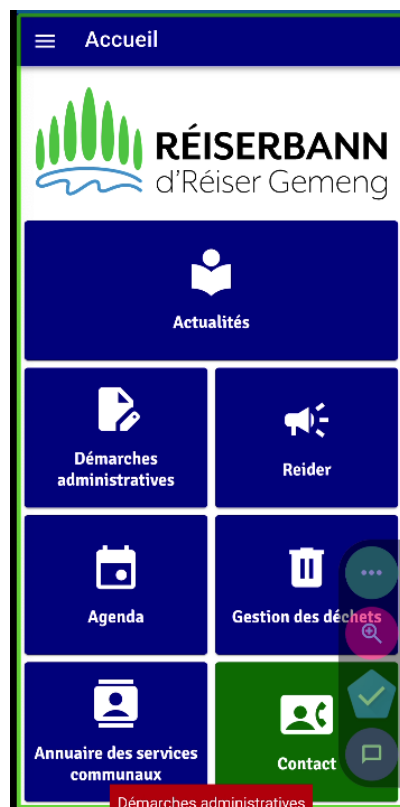


Sur l'écran E03, l'ordre de navigation avec un dispositif externe n'est pas cohérent : le bouton « Plus » affiche de nouveaux éléments qui ne sont pas atteignables immédiatement après activation.

Ordre de restitution

L'ordre d'accès aux composants d'interface par le lecteur d'écran peut être différent de l'ordre de navigation à l'aide d'un clavier externe (sans utilisation d'un clavier), bien que parfois, les deux partagent les mêmes comportements.

Constats dans l'application



Sur l'ensemble des écrans, l'ordre d'accès aux contenus par le lecteur d'écran n'est pas cohérent : à l'ouverture, aucun focus n'est défini, ce qui fait que TalkBack lit automatiquement toute la page sans point d'entrée logique ni hiérarchisé.

Consultation

Recommandation

Vérifier que l'utilisateur a le contrôle des [procédés de rafraîchissement](#), des [changements brusques de luminosité](#) et des [contenus en mouvement ou clignotants](#). Ne pas faire dépendre l'accomplissement d'une tâche d'une limite de temps sauf si elle est essentielle et s'assurer que les données saisies sont récupérées après une interruption de session authentifiée. Proposer des [versions accessibles](#) ou rendre accessibles les documents en téléchargement. S'assurer que la consultation n'est pas dépendante de l'orientation de l'écran. Toujours proposer un [geste simple](#) en alternative d'un [geste complexe](#) permettant de réaliser une action.

Accessibilité des documents en téléchargement

Assurez-vous que chaque document soit **accessible** (cf. les [Guides de créations de documents bureautiques accessibles](#) et [liste des critères Documents bureautiques en téléchargement \(format Docx, 66 kilo-octets\)](#)), ou qu'il dispose d'une **alternative accessible proposant le même contenu** (par exemple, une version HTML correctement structurée).

Constats dans l'application

Point de contrôle	Passé	Averti	Échoué
✓ Syntaxe PDF	12	0	0
✗ Polices	7	0	3
✗ Contenu	2528	0	2003
⊙ Fichiers incorporés	0	0	0
✗ Langage naturel	0	0	2245
✗ Éléments de structure	4	0	4
⊙ Arbre de la structure	0	0	0
⊙ Cartographie des rôles	0	0	0
✗ Descriptions alternatives	0	0	4
✗ Métadonnées	2	0	1
✗ Paramètres du document	3	0	2

Par exemple : dans l'écran E05, dans le document PDF « Application_pratique_de_la_loi_du_9_mai_2008_relative_aux_chiens_et_de_ses_reglements_dexecution.pdf », on constate des problèmes de contraste et l'absence de balisage sémantique propre aux documents PDF, ce qui complique fortement leur utilisation avec un lecteur d'écran.

Documentation et fonctionnalités d'accessibilité

Recommandation

Lorsque l'application fournit une documentation, la documentation décrit les [fonctionnalités d'accessibilité](#) disponible et elle est accessible. L'application ne perturbe pas les fonctionnalités d'accessibilité de la plateforme.

Constats dans l'application

La documentation du site ne décrit pas les fonctionnalités d'accessibilité proposées dans les « Paramètres », ce qui peut limiter leur usage par certains utilisateurs.